

## **FLEXI FRANCE**

## Index Egalité Salariale Flexi France obtient la note de 93/100

TechnipFMC

22 Février, 2024

Conformément à la loi n°2018-771 du 7 septembre 2018, dites « Loi avenir professionnel », Flexi France a calculé son index d'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

3, I

## France est de 93 points sur 100.

Pour rappel, l'index d'égalité salariale entre les femmes et les hommes est composé de cinq indicateurs\* mesurés selon un barème de points défini par décret :

	Nombre de points maximum de l'indicateur	Points obtenus
Indicateur 1 : écart de rémunération entre les hommes et les femmes	40	38
	20	20
Indicateur 3 : écart dans la répartition des promotions	15	15
Indicateur 4 : augmentation attribuée au retour de congé mate(704 1910:270		